



A P E B / ong

Brot
für die Welt

Pain pour le Monde -
Service protestant
de développement

Association pour la Promotion de l'Education de Base

Récépissé N° 02/MISD-SG-DAPSG-DSC du 02 /01/2001 - Agrément N° 290/MEFP/2004 du 27/01/2004

« Protection et promotion des droits des femmes enceintes liées à la pratique de la PTME dans les districts sanitaires des Lacs, du Bas-Mono et de Yoto au Togo »

Projet n° : A-TGO- 2020- 0231

Durée : octobre 2020 à septembre 2023

Renforcer le management organisationnel de l'ONG APEB (élaboration d'une politique genre propre à APEB)

Termes de référence

Janvier 2023

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le sexe biologique c'est-à-dire la configuration des organes génitaux est une sorte d'invariant. Le « sexe social », autrement dit, le *genre* est l'ensemble des rôles, fonctions et manières dans un contexte sociologique et historique donné à l'homme comme à la femme et qui se transforme avec le temps.

D'un système différentialiste, nous sommes aujourd'hui passés à un système plus égalitaire de sorte que l'homme et la femme ont maintenant des rôles, fonctions à peu près égale au sein de la société.

Cependant, le chemin qui conduit à une indifférenciation du *genre* est semé d'obstacles culturels et psycho-social. Pourtant l'un des objectifs de développement durables (ODD) de l'ONU à l'horizon 2030 est de « *parvenir à l'égalité des sexes.....* ».

L'ONG APEB en tant qu'entité sociale et une organisation de la société civile togolaise, ayant pour domaine d'intervention la « **défense des droits des personnes vulnérables au sein des communautés** » s'est saisie de cette vision onusienne pour s'assurer que ses programmes et actions contribuent à réduire de façon significative toute sorte de préjugés, de désavantages, de discriminations, stigmatisation et d'inégalités de pouvoir liés au genre.

APEB veut donc consacrer dans ses programmes le concept de *genre et de diversité* comme un principe d'égalité et de changement profond à long terme dans les communautés. Cela devra encourager à terme les hommes et les femmes à s'investir dans des rôles et fonctions dans un esprit d'égalité et d'équité sans mettre de côté les diversités sociales à l'instar des minorités sexuelles (LGBTQ).

La mise en place d'un *document de politique genre et diversité* propre à APEB doit définir les principes directeurs de tous ses engagements au sein des programmes au profit des communautés et dans sa gouvernance au quotidien. C'est ce qui justifie l'élaboration des présents termes de référence.

II- OBJECTIFS

2.1- *Objectif général*

Définir les principes directeurs et les engagements de l'ONG APEB en matière de genre et de diversité dans l'ensemble de ses interventions

2.2- *Objectifs spécifiques*

- Organiser un atelier de diagnostic, de clarification et de collecte d'informations en vue de faire un état des lieux précis en la matière au sein de l'organisation;
- Produire à partir des informations recueillies un document de politique genre pour l'ONG APEB ;
- Organiser un atelier de restitution du document et de validation du document produit ;

III- RESULTATS ATTENDUS

- Un atelier de diagnostic, de clarification et de collecte d'information est organisé ;
- A l'issue de cet atelier, un document de politique genre propre à APEB est produit ;
- Un atelier de restitution et de validation du document est organisé.

IV- METHODOLOGIE

Il s'agira, dans un premier temps, d'organiser un atelier de diagnostic pour relever les divers usages du « genre » en cours dans la mise en œuvre des activités et au sein de l'organisation. Cet atelier qui se veut participatif et interactif sera facilité par un consultant ayant une expertise avérée dans les domaines « **du genre et de la diversité** ».

Son objectif est donc de rassembler les informations nécessaires à l'élaboration du « **document de politique genre** » propre à APEB. Ceci dans le but de corriger et d'améliorer la pratique du « genre » dans toutes les interventions de l'organisation.

L'atelier sera fait de présentations PowerPoint suivi de discussions, de travaux en groupe et de restitution en plénière.

A la fin des travaux, le consultant sera chargé d'élaborer le document conformément à ce qui sera convenu avec les participants.

Le draft0 du document sera finalisé par l'ensemble du personnel lors d'une séance de restitution. La validation du document sera faite par le conseil d'administration d'APEB.

V- PARTICIPANTS

Les participants sont essentiellement le personnel et quelques membres du conseil d'administration d'APEB.

VI- LIVRABLES

- Un rapport de l'atelier ;
- Un document de politique genre;

VII- BUDGET

Un budget est alloué à la réalisation de cette activité.